Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Nuillés (les) - Tome III

Nuillés (les), f., c^ne^ d'*Argentré,* à 1.500 m. O. du bourg. — *Le herbergement et les domaines de Nuillé,* 1401 (La Beauluère, Recherches historiques, t. XI, p. 321). — *Hébergement et féage de Nuillé,* 1401 (Ibid.). — *Le fief et seigneurie de Nuillé,* 1661 (Chart. d'Hauterives). — *Cass.* — On distingue le Haut, le Bas-Nuillé et le Nuillé du milieu. — Le domaine, fief et féage de N., d'après l'accord de 1401 entre les barons de Laval et de Château-Gontier, relevaient pour partie de la terre et seigneurie de Bazougers, et pour le reste du sieur du Genest. Le logis du Bas-Nuillé est composé de deux bâtiments en équerre, tour dans l'angle intérieur, sur plan carré à la base, à trois pans à partir du premier étage avec un amortissement en pointe supportant une tête de fou. Moulures assez rudimentaires aux ouvertures, archivolte de la fenêtre de la chapelle saillante à crochets et croix au sommet. Cette petite chapelle était installée dans une chambre basse ; un jour en forme de soupirail et une petite tribune pour une seule personne ouvraient sur l'autel des deux pièces supérieures. Dans l'embrasure de la fenêtre qui éclairait l'autel sont peints : saint Pierre et saint Paul, la Résurrection et le Jugement, à droite et à gauche deux anges adorateurs. A remarquer dans l'une des chambres une piscine ou lavabo ingénieusement encastrée dans la muraille, à cuvette creusée dans une pierre de granit, et gargouille déversant l'eau au dehors.

Seigneurs : Jean de Nuillé, 1400. — Gilles Quatrebarbes, seigneur du Genest. — Guillaume Hay, 1413. — Lancelot Frezeau, mari de Guillemine Hay, 1453. — Jean Pivert, prêtre, 1472 ; la terre et le logis qu'il avait bâti furent saisis sur lui vers 1490 ; par testament il donna à l'église d'Argentré des ornements aux « armes de Nuillé », 1521. — Jean Jamin, mari de Jeanne Pivert, fille d'André P., 1565. — François Jamin, 1591. — Ambroise Garnier, veuf d'Adnette Rousseau, 1661. — Ambroise G. prend le titre de sieur de N. jusqu'en 1739, quoique la terre ait été adjugée sur lui en 1687 à Pierre Poulain, pour 3.320 ℔. Le seigneur d'Hauterives acquiert en 1741 des sieurs Poulain et Gaultier du Cleray.

Arch. de la M., B. 174, 396. — Chart. d'Hauterives. — Cie A. Bertrand de Broussillon, *Maison de Laval,* t. II, p. 372.